



Championnat de France du Cheval de Chasse et du Cavalier Veneur 2025

Attestation du maître d'équipage

Madame, Monsieur,

Pour participer au Championnat de France du cheval de chasse et du cavalier-veneur 2024, l'une des conditions sine qua non est de concourir avec un cheval pratiquant comme discipline principale : la chasse à courre. Nous demandons aux maîtres d'équipage d'attester que le cheval engagé a participé à plusieurs laisser-courre durant la saison écoulée.

Je, soussigné
maître d'équipage de / du
atteste sur l'honneur que le cheval nommé
(N° SIRET.....) a participé de manière régulière à
plusieurs laisser-courre avec son cavalier

Fait à le/2025

Signature du maître d'équipage (ou représentant)